

COMPTE RENDU DU SAMEDI 22 JUIN 2019

Date de convocation : 18 juin 2019

Etaient présents : MMS FOSSARD Guy, LEVAVASSEUR, LESAULNIER, LECLUSE
MME LERENARD, FOSSARD Pascal, MMELOUAINIER

Excusés : MMS HULMER, COSTARD, SUZANNE, MME HARDY

Pouvoirs : MHULMER donne pouvoir à M LESAULNIER

M COSTARD donne pouvoir à M FOSSARD Guy

M SUZANNE donne pouvoir à M LEVAVASSEUR

Secrétaire de séance : MME LERENARD

ETUDE DEVIS ISOLATION GROUPE SCOLAIRE

Monsieur LESAULNIER commente et présente le devis de l'entreprise VARIN suite à sa rencontre avec celle-ci. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, valide cette opération d'isolation sur la partie supérieure du groupe scolaire pour un montant de 13 119.05 € TTC. Un dossier est monté par l'entreprise dans le cadre du certificat d'économie d'énergies. Monsieur le Maire est autorisé à signer le devis.

COMPTE RENDU FORUM RADON-INFORMATION

Monsieur le Maire a participé à Cherbourg au forum sur le radon. La nouvelle réglementation de prévention face aux risques liés au radon fixe des obligations de surveillance des concentrations en radon dans certaines catégories d'ERP situées sur des zones à risque. Des mesures doivent être réalisées dans les écoles avant le 30 avril 2020.

TRAVAUX ETUDE CIMETIERE ET VOIRIE

A prévoir dès que possible une réunion de la commission travaux

PREEMPTION PARCELLE C 362 FACE ECOLES

Le Conseil Municipal donne un accord de principe pour préempter sur la parcelle C 362 pour un montant éventuel d'acquisition de 7000 € à 8 000 €. Toutefois, Monsieur le Maire se renseignera par rapport à la mise en place du PLUI au cours des prochains mois.

COMPTE-RENDU CONSEIL ECOLES

Monsieur le Maire fait le compte-rendu du conseil d'écoles du 13 juin dernier. L'effectif attendu à la rentrée est de 140 élèves. Il est rappelé les différentes sorties réalisées en cours d'année. Le bilan de la coopérative scolaire est positif. Le budget 2019 alloué aux 4 classes relevant de la CMB est de 8 565 €. Un bilan des projets d'écoles est présenté et sera poursuivi à la rentrée prochaine (rencontre avec les parents, projet personnel réussite éducative). Pour Hauteville, il est demandé une restauration du local à matériel et la peinture dans une classe et les toilettes.

TARIF CANTINE ANNEE 2019-2020

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de porter le prix du repas à 3.65 € pour la rentrée 2019 au lieu de 3.64 € prix actuel, en accord avec les autres communes du RPI.

DEMANDE EXONERATION TA POUR ABANDON PERMIS CONSTRUIRE

Suite à l'abandon d'une demande de permis de construire n° PC 050 232 18 W0004 accordé le 27 juin 2018 pour un terrain situé au bourg à Hauteville La Guichard (parcelles D 97 et 1112), le Conseil Municipal donne un accord de principe pour l'exonération de la taxe aménagement.

QUESTIONS DIVERSES

Distribution courrier : le Conseil note une dégradation dans la distribution du courrier suite à une nouvelle réorganisation